

PARTIE CIVILE : KATHLEEN BAUX

**PROCES
AZF-TOULOUSE**

14 février 2017

QUESTIONS AU TEMOIN

PATRICK DUPONT

QUESTIONS AU TEMOIN PATRICK DUPONT

Déjà cité au procès 2009, cet ingénieur de Sanofi a été témoin sur la rocade d'une succession d'événements très importants. Son témoignage précis a été déposé dans la pièce D2043.

Depuis sa voiture, sur le périphérique intérieur, en direction de Tarbes et Auch, et juste avant la bretelle d'arrivée du quartier d'Empalot, M. Dupont a vu un grand éclair au-dessus du site chimique et dans le même instant il entendu un premier bruit de grésillement et une déflagration sourde.

Par prudence, il ralentit et s'arrête au bout de 6 à 8 secondes, sur le bord de la route juste avant la bretelle d'arrivée d'Empalot, à 1150 mètres du cratère, Il entend alors un nouveau bruit d'explosion très fort et voit en même temps le décollage d'éléments du sommet de la tour de Prilling et leur dispersion en l'air en un nuage oranger. Il a fait une petite bande dessinée de ces événements visuels. Toujours au même moment, il voit à la base de cet événement aérien, un dôme transparent se former et s'effondrer sur lui-même et être suivi immédiatement après par l'arrivée du souffle final d'AZF.

De part sa position juste avant le pont d'Empalot, de part le fait qu'il n'a pas subi violemment ces événements et qu'il est resté maître de son véhicule et qu'il a pu s'arrêter très rapidement avant l'observation de plusieurs événements successifs, Patrick DUPONT est un témoin exceptionnel qui rapporte en fait 4 principales étapes temporelles d'événements :

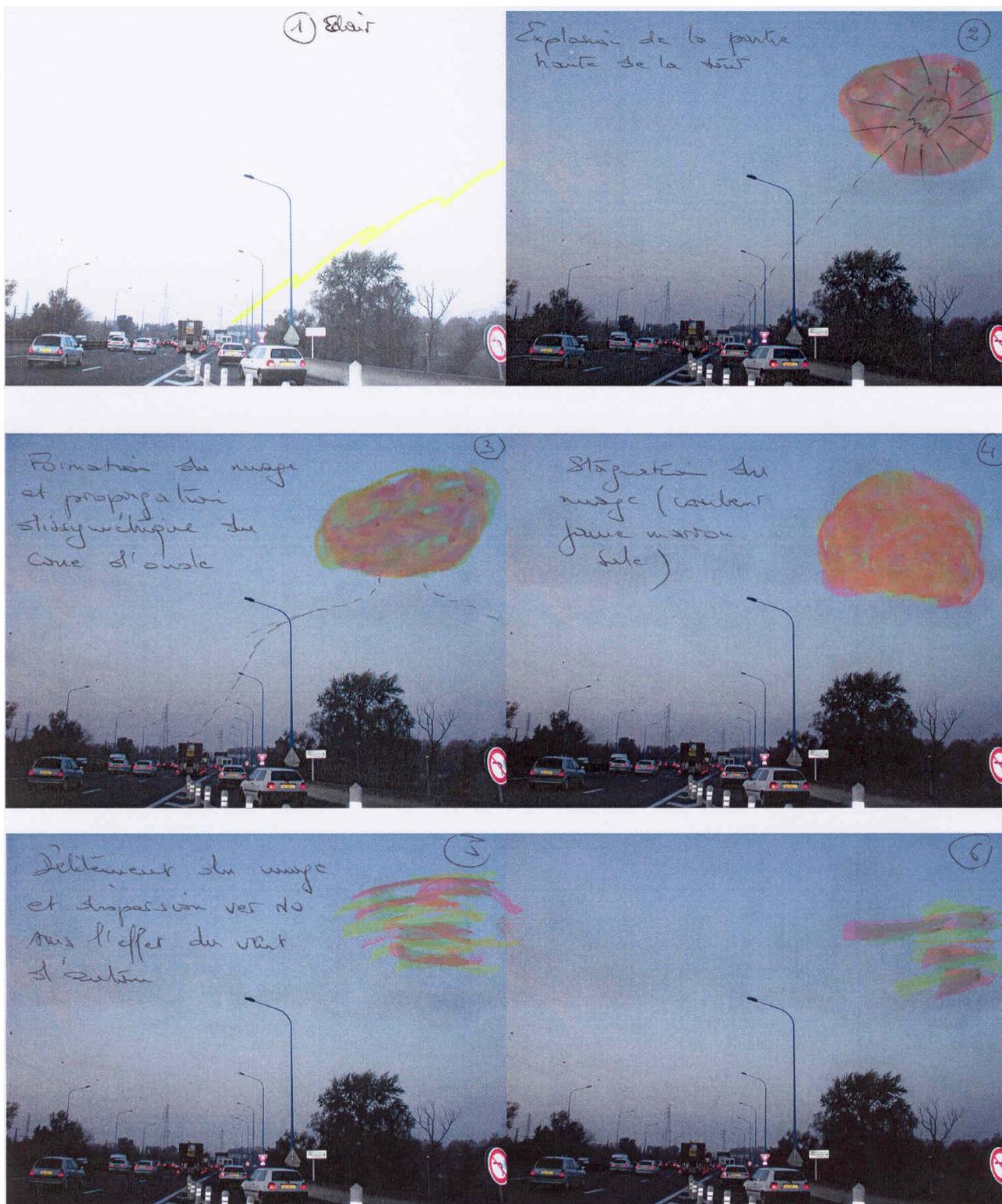
- l'éclair, le grésillement et la déflagration sourde alors qu'il roule encore fenêtres ouvertes
- la phase de ralentissement et d'arrêt par précaution permettant un chronométrage de 6 à 8 secondes
- le bruit d'une explosion associé au décollage du haut de la tour et de l'apparition fugitive d'un nuage
- l'effondrement d'un dôme naissant au niveau du secteur du H221, enchaînant sur l'onde de pression

Aucune de ces phases ne colle avec les explications des experts judiciaires sur l'origine de l'explosion. Pourtant, tout comme M. DUPONT, des centaines de témoins ont bien mentionné le bang aérien d'une explosion plusieurs secondes avant le hangar 221, une dizaine de témoins ont parlé d'un premier événement associé à des faisceaux lumineux, et une demi-douzaine de témoins ont aussi vu le haut de la tour de Prilling décoller juste avant l'explosion du hangar 221.

Il est incompréhensible de voir les experts judiciaires faire entièrement abstraction de ces témoignages concordant et prouvant tous la présence de phénomènes précurseurs de 5 à 10 secondes parfaitement perçus à moins de 1 km du cratère.

- Phase 1 : Eclair provoquant un grand flash permettant de voir en décalcomanie tout le site chimique
- Phase 2 : S'arrête sur le bord de la route et voit l'explosion de la partie haute de la tour de prilling
- Phase 3 : Formation d'un nuage au-dessus de la tour vers le N et propagation asymétrique du cône d'onde
- Phase 4 : Stagnation de ce nuage (couleur jaune marron sale)
- Phase 5 : Délitement du nuage et dispersion vers le Nord-Ouest sous l'effet du vent d'Autan
- Phase 6 : Disparition de ce nuage juste avant l'arrivée de l'onde de choc

Dessins de Patrick DUPONT sur les phases visuelles avant l'arrivée du souffle d'AZF (D3957 page 2)



QUESTIONS

- 1/ Les dessins couleur fournis dans les dossiers de M. Arnaudès ci-joints ci-dessus à la justice sont-ils de votre main ?**
- 2/ Le SRPJ vous a-t-il demandé de réaliser des dessins sur des plans ou des photographies de situation de ce que vous avez vu ?**
- 3/ A l'arrêt, vous avez perçu le second bruit d'explosion en même temps que la vision du décollage du haut de la tour de Prilling. Estimez-vous possible qu'il y ait eu au moins 3 secondes entre ces deux événements permettant au son d'arriver ?**
- 4/ Le dessin permet-il d'avoir le diamètre maximal à peu près exact du « dôme » que vous avez vu dans le secteur du hangar 221 et de la tour de Prilling ?**
- 5/ Le chef du cabinet du préfet Jean-Luc Marx a annoncé devant les médias l'après-midi du 21 septembre 2001 (vidéo TLT) que l'origine de l'explosion a eu lieu au niveau de la tour de granulation. Cette information n'a jamais plus été répétée ni prise en compte. Pouvez-vous confirmer à la cour que le haut de la tour de Prilling a décollé avant l'explosion du hangar 221 ?**